



Assemblée générale

Distr. générale
24 août 2007
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session

Point 58 a) de l'ordre du jour provisoire*

Mondialisation et interdépendance

Impact des engagements, politiques et processus internationaux sur la portée et la mise en œuvre des stratégies nationales de développement

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Il existe une grande variété d'engagements, de politiques et de processus internationaux qui ont un impact sur les politiques nationales. Dans un monde de plus en plus intégré et interdépendant, trouver un équilibre entre les obligations internationales et les priorités nationales est devenu difficile. Dans sa résolution 61/207, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter, à sa soixante-deuxième session, un rapport sur « l'impact éventuel des engagements, politiques et processus internationaux sur la portée et la mise en œuvre des stratégies nationales de développement » au titre de la question intitulée « Mondialisation et interdépendance ».

En application de cette résolution, le rapport présente les principaux domaines dans lesquels les disciplines, règles, politiques et processus internationaux influent sur la conception et la mise en œuvre des stratégies nationales de développement. Il aboutit à la conclusion que pour faciliter une action adéquate, les politiques doivent être flexibles et adaptées à l'évolution de la conjoncture interne et externe. Il formule également des recommandations touchant des mesures à prendre aux niveaux national et international, et fait ressortir le rôle des Nations Unies.

* A/62/150.



I. Introduction

1. Gérer la mondialisation dans l'intérêt de tous demeure une préoccupation majeure. La libéralisation économique a rendu possible, au sein du marché mondial, le jeu des forces qui influent considérablement sur le degré de flexibilité dont jouissent les pays pour définir leurs politiques nationales. Parallèlement, des obligations internationales assujettissent les pays à certaines disciplines et processus internationaux. Ces obligations sont de nature très diverse, couvrant les domaines économique, social et environnemental, et elles sont souvent complexes. Nombre de pays ne les comprennent pas bien. Il arrive souvent qu'ils n'aient pas voix au chapitre lorsqu'elles sont déterminées et ils ont de plus en plus de mal à s'y conformer.

2. Les pays se heurtent à de nombreux défis lorsqu'ils s'efforcent de trouver un équilibre entre leurs obligations internationales et leurs priorités nationales, en particulier dans un environnement où les unes et les autres sont inextricablement liées. Les pays en développement, en particulier les moins avancés et les plus vulnérables, se sentent de plus en plus entravés dans leur action. Leur capacité de mener des stratégies nationales de développement audacieuses et axées sur des objectifs précis est limitée par certaines exigences des politiques, engagements, processus et règles internationaux. Bien que tous les pays soient assujettis aux mêmes contraintes, les pays en développement ont davantage de mal à gérer les incidences négatives.

3. Soucieuse de se pencher sur le problème, l'Assemblée générale, dans sa résolution 61/207, a prié le Secrétaire général de lui soumettre un rapport à sa soixante-deuxième session sur le thème de « l'impact éventuel des engagements, politiques et processus internationaux sur la portée et la mise en œuvre des stratégies nationales de développement », au titre de la question intitulée « Mondialisation et interdépendance ».

4. Nombreux sont les engagements, politiques et processus internationaux qui ont un impact sur les politiques nationales des différents pays. La section II recense les principaux domaines dans lesquels ils empiètent sur les stratégies nationales de développement. On peut citer notamment les obligations dans les domaines de la finance et de l'investissement, du commerce et de l'environnement. Sans être exhaustive, la liste met en lumière les grandes préoccupations des pays s'agissant du choix des orientations. Ces domaines sont liés les uns aux autres et les politiques formulées doivent être adaptées à l'évolution de la conjoncture interne et externe. La section III rend compte de l'impact que ces politiques et processus ont sur la capacité des pays de concevoir et mettre en œuvre des stratégies nationales de développement et indique comment les gouvernements nationaux pourraient conduire des politiques spécifiquement adaptées à leur pays et axées sur le développement. Ces préoccupations ont également formé le thème de la onzième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), laquelle a souligné qu'il appartenait à chaque gouvernement d'évaluer les avantages découlant des règles et engagements internationaux et les contraintes dues à la perte d'autonomie. La section IV est consacrée au rôle des Nations Unies s'agissant d'aider les pays à mettre en œuvre leurs stratégies nationales de développement respectives. La section V renferme des conclusions et des suggestions concernant d'éventuelles recommandations.

II. Engagements, politiques et processus internationaux

5. Les engagements internationaux sont souvent contraignants car fondés sur une réglementation et ils doivent impérativement être respectés. Dans certains cas, les pays choisissent volontairement de s'y soumettre. Même s'ils choisissent de ne pas le faire, ils peuvent être concernés par leurs répercussions. Les ajustements internationaux résultent souvent du jeu des forces qui sont à l'œuvre dans le marché, interne et externe, ainsi que des engagements internationaux contraignants que les pays ont accepté de prendre. Les processus internationaux peuvent plus ou moins être considérés comme les forces du marché libérées par les principaux rouages de la mondialisation que sont le commerce et les flux financiers transfrontières. Dans le domaine de l'environnement, les processus internationaux peuvent être des activités résultant d'engagements internationaux. En outre, tous ces facteurs sont imbriqués les uns dans les autres et toute modification de l'un d'entre eux a des répercussions considérables sur les autres.

6. Les disciplines, engagements et politiques internationaux ainsi que des considérations de marché au niveau mondial jouent un rôle significatif dans trois domaines principaux : investissements et flux financiers, commerce et environnement. La mondialisation, qui est principalement imputable à la libéralisation économique, signifie que les résultats économiques d'un pays sont de plus en plus déterminés par des facteurs qui dépassent ses frontières géographiques. Les politiques économiques nationales dans le domaine de l'investissement, des flux financiers, des échanges et de l'environnement doivent tenir compte des disciplines et engagements internationaux ainsi que de considérations de marché au niveau mondial. Dans un système économique de plus en plus ouvert, les forces du marché mondial, ainsi que les obligations et régimes internationaux, ont un impact considérable sur les politiques monétaires et budgétaires nationales.

7. La libéralisation financière devait faire tomber les barrières qui séparaient les pays et susciter un afflux de capitaux des pays riches vers les pays pauvres. Pour la plupart des pays en développement, le financement extérieur a pris une importance accrue, en particulier lorsqu'il s'agit de compléter les ressources nationales pour financer le développement. Les apports de capitaux à long terme soutenus, comme l'investissement direct étranger (IED) et les transferts de technologie connexes, sont devenus particulièrement cruciaux. Malheureusement, l'IED se répartit de manière très inégale entre les pays en développement, les pays à revenu faible se retrouvant relativement marginalisés dans ce domaine. Un ensemble de facteurs complexe détermine le volume et la direction de l'IED et pour attirer cette forme d'investissement, les pays doivent intégrer la combinaison de politiques voulue dans leurs stratégies nationales de développement.

8. Les accords d'investissement bilatéraux, régionaux et internationaux ont proliféré, avec des résultats mitigés. Les forces extérieures du marché mondial conditionnent dans une grande mesure les flux d'investissements étrangers directs et d'autres types de capital financier. Un environnement international porteur qui permette aux pays en développement désavantagés de renforcer leurs capacités de production est toutefois indispensable. La création d'un tel environnement nécessite un effort collectif et cohérent. Dans le domaine de l'élaboration des politiques d'investissement, la communauté internationale doit prêter concours aux pays en développement de la façon la plus efficace possible au cours des pourparlers sur les accords se rapportant aux investissements.

9. En dépit de la nouvelle importance des flux de capitaux privés internationaux en tant que source de financement extérieur pour les pays en développement, tous les pays en développement n'ont pas accès aux marchés financiers internationaux. Pour nombre de pays d'Afrique, pour les pays les moins avancés, pour les petits États insulaires en développement et pour les pays en développement sans littoral, la dette publique au développement (ADP) demeure la principale source de capitaux extérieurs. Certains pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont promis d'augmenter considérablement les sommes versées au titre de l'aide, mais les montants restent très inférieurs aux montants cibles. L'augmentation du volume de l'ADP n'est toutefois pas suffisante en elle-même. Des politiques nationales judicieuses d'utilisation de l'ADP doivent en limiter les effets macroéconomiques préjudiciables et tenir compte d'objectifs de développement à long terme, notamment l'élimination des goulets d'étranglement au niveau de l'infrastructure et l'établissement d'un juste équilibre entre les préoccupations à court terme et des considérations à plus long terme.

10. La communauté internationale doit veiller à ce que les apports en aide publique au développement soient soutenus, prévisibles et effectués dans les délais voulus pour garantir leur efficacité. La réalisation des objectifs de développement nécessite une planification à moyen terme des dépenses et suppose de ce fait des engagements de financement à moyen terme, notamment une aide plus stable et plus prévisible. L'aide au développement continue d'être assortie de conditions et la promesse d'un appui budgétaire direct plus important est loin de s'être concrétisée. En outre, l'imprévisibilité de l'aide compromet la capacité des gouvernements de planifier les dépenses publiques futures. L'absence de certitudes en la matière nuit à la crédibilité des plans à long terme des pays récipiendaires, or il est essentiel de planifier pour mettre au point de véritables stratégies de réduction de la pauvreté et de développement.

11. Au cours des années 90, nombre de pays en développement ont atteint un niveau d'endettement non viable et le problème continue de faire gravement obstacle à leur développement économique et social. Il est indispensable d'alléger leurs dettes sans conditions pour qu'ils puissent accroître leurs dépenses dans le domaine social ainsi que pour augmenter les investissements publics et privés. Pour éviter de retomber dans l'ornière de la dette, toutefois, il faut que le volume de l'aide au développement augmente. Ce besoin a été compris par la plupart des donateurs d'ADP, lesquels se sont engagés à apporter une aide supplémentaire pour aider les pays en développement à atteindre les objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement. Toutefois, même dans le scénario le plus optimiste, nombre de pays en développement manqueront toujours des ressources financières nécessaires pour atteindre ces objectifs.

12. L'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et l'Initiative d'allégement de la dette multilatérale, lancée en 2005, ont contribué à alléger le fardeau de la dette extérieure de certains pays. Certaines annulations de la dette de pays parmi les moins avancés revêtent une grande importance car elles permettent à ces pays de libérer des ressources au service de leurs priorités de développement. L'allégement de la dette pourrait signifier, pour les pays les moins avancés, une atténuation des problèmes de balance des paiements, et peut-être, par ricochet, une diminution des besoins en ressources externes et une moins grande dépendance vis-à-vis de ces ressources; les pays concernés pourraient mener de nouvelles politiques budgétaires, expansionnistes par exemple, ou adopter

l'imposition progressive. La mise en œuvre de l'Initiative d'allégement de la dette multilatérale devrait certes réduire considérablement les ratios d'endettement public des pays pauvres très endettés qui ont atteint le point d'achèvement à moyen terme de l'Initiative en faveur des PTTE mais, à long terme, ces ratios devraient augmenter, en partie en raison de nouveaux emprunts. Nombre de pays en développement, en particulier les pays à revenu moyen qui n'ont pas accès à des initiatives d'annulation de la dette, se trouvent toujours dans des situations d'endettement insoutenables. Il est certain que la plupart des pays pauvres très endettés auront besoin d'un nouvel apport de capitaux sous forme de dons, plutôt que de prêts, afin de marquer de nouveaux progrès dans le domaine de l'atténuation de la pauvreté et de l'élimination de la faim, sans se heurter pour autant à de nouvelles difficultés en matière de service de la dette. Il est donc indispensable, au niveau international, de renforcer encore le partenariat mondial pour le développement. Il est également essentiel que les pays en développement aient davantage voix au chapitre et jouent un rôle plus actif dans des organismes internationaux tels que les institutions financières internationales.

13. La politique commerciale peut être utilisée de manière judicieuse pour stimuler la croissance et permettre à un pays d'atteindre ses objectifs de développement. Tous les pays dépendent, dans une certaine mesure, des échanges de biens et de services pour leur prospérité à long terme et sont donc gouvernés par un système commun de règles se rapportant au commerce mondial. Mais seuls certains pays recueillent les fruits de ces échanges. La politique commerciale n'acquerra toute son efficacité dans les pays en développement que lorsque ces pays auront aplani les obstacles auxquels ils se heurtent en matière de participation au nouveau système d'échanges internationaux.

14. Nombre de pays en développement dépendent toujours, pour plus de la moitié de leurs recettes d'exportation, de l'exportation de trois produits de base ou même moins. Ces pays sont particulièrement exposés aux vicissitudes du cours des produits de base. En particulier dans les économies qui ne sont pas diversifiées, comme celles des pays les moins avancés et de certains pays d'Afrique, cette vulnérabilité a souvent contribué à aggraver la pauvreté et à alourdir la dette. En outre, les pays éprouvent souvent des difficultés à se conformer aux normes et exigences régissant les marchés des pays développés (par exemple, les normes sanitaires et phytosanitaires), ce qui restreint encore leurs exportations. En revanche, les secteurs dynamiques du commerce mondial offrent aux pays en développement des perspectives commerciales nouvelles et il importe qu'ils y soient plus actifs si l'on veut que le commerce international et les négociations commerciales contribuent effectivement à leur développement. De nouveaux débouchés s'offrent également dans les secteurs de produits et de services spéciaux, axés sur des marchés étroits et à forte valeur ajoutée, dans lesquels les pays en développement possèdent des avantages comparatifs. Or, seuls quelques-uns des pays en développement parmi les plus avancés ont pu se prévaloir des nouveaux débouchés résultant du jeu des forces du marché mondial.

15. L'agriculture est au centre du cycle de négociations commerciales internationales actuel. On a pris conscience des préoccupations des pays en développement au sujet des risques que pose la libéralisation pour la réalisation de leurs objectifs de développement au sens plus large et aussi pour leur sécurité alimentaire. Il est généralement admis que les règles du système commercial international devraient tenir compte des priorités de développement des pays en développement. Trois mesures en particulier, à savoir le traitement spécial et

différencié, la désignation de produits spéciaux et la mise en place d'un mécanisme de sauvegarde spéciale, qui donneraient une certaine souplesse aux pays en développement en les protégeant d'importations préjudiciables, sont sur la table des négociations. Dans ces domaines, les pourparlers devraient mettre tout en œuvre pour garantir la sécurité alimentaire, en particulier pour les plus pauvres, notamment les agriculteurs pauvres. Le commerce peut également offrir des débouchés aux pauvres si leurs produits peuvent pénétrer sur les marchés d'exportation lucratifs. Le succès des politiques visant à augmenter le revenu des agriculteurs pauvres au niveau national dépendra de la direction qui sera imprimée au processus de réforme du régime commercial international en matière de commerce agricole. Les pays en développement participent activement aux négociations en cours à l'Organisation mondiale du commerce, de façon que le régime international tienne davantage compte des objectifs de développement.

16. Parmi les autres domaines du régime commercial international susceptibles d'avoir un impact sur le sort des petits agriculteurs, il faut citer les réglementations sanitaires et phytosanitaires, la libéralisation des services de distribution et les droits de propriété intellectuelle. Certaines mesures devront faire l'objet d'accords multilatéraux, et doivent donc être mises au point en concertation avec les autres pays intéressés. notamment les aménagements visant à protéger les agriculteurs pauvres, la désignation de produits spéciaux et la mise en place d'un mécanisme de sauvegarde spéciale, le maintien ou l'assouplissement des mesures de protection des variétés végétales, l'amélioration de l'efficacité des règles visant à prévenir le biopiratage, une flexibilité accrue en matière d'augmentation des taux des droits consolidés et une résistance à la libéralisation excessive grâce au recours à des formules pour les droits de douane visant les produits et les services. Il y aura lieu également de défendre l'action gouvernementale dans le cadre de négociations directes avec les partenaires commerciaux en réponse aux demandes d'engagement de libéralisation touchant les droits et les services.

17. Il ne faut pas non plus sous-estimer l'importance des politiques commerciales pour l'industrialisation et par conséquent les échanges de biens non-agricoles. Certains pays en développement ont vu leurs capacités manufacturières réduites en raison des réformes structurelles des 20 dernières années. Une politique industrielle doit tenir compte de manière coordonnée de presque tout l'éventail des politiques commerciales soumises à des règles internationales qui font actuellement l'objet de négociations, notamment les politiques tarifaires, les subventions, les politiques visant à développer une infrastructure de services et un secteur des services au producteur efficaces (par exemple les télécommunications, les services financiers, les services de transport, d'autres services aux producteurs et les politiques concernant la circulation des personnes), les politiques relatives aux investissements et les droits de propriété intellectuelle. La mise en œuvre d'une politique industrielle cohérente exige donc une stratégie de négociation coordonnée couvrant toutes les facettes des négociations commerciales. L'efficacité des tarifs douaniers comme moyen de promouvoir l'industrialisation dépend également de la politique monétaire en vigueur. Lorsque le compte capital est libéralisé, on risque de perdre la maîtrise des taux de change, et l'appréciation de la monnaie locale peut compromettre la compétitivité des entreprises à l'exportation et l'efficacité des protections tarifaires.

18. Les protections tarifaires dont ont besoin les pays évoluent à mesure que les activités industrielles à forte intensité de main-d'œuvre sont remplacées par d'autres qui exigent davantage de capital. Pendant la première phase, les tarifs sont nécessaires pour développer les industries locales à forte intensité de main-d'œuvre

produisant des biens de consommation. Par la suite, ce sont des productions relativement plus avancées qui doivent être ainsi protégées pour encourager les investisseurs à se lancer dans des activités plus complexes sur le plan technologique. À ce stade, on peut éliminer les protections dont bénéficiaient les activités industrielles moins évoluées. Une telle approche peut faciliter la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international en favorisant la mise en place de nouvelles industries plus avancées et à plus grande valeur ajoutée qui pourront offrir des emplois plus intéressants à ceux qui travaillent dans les industries à forte intensité de main d'œuvre avant que celles-ci n'aient à affronter la concurrence internationale. C'est aussi le moyen d'offrir aux jeunes des emplois décentes et productifs dans des industries plus avancées en créant un cercle vertueux de croissance qui permet de réduire la pauvreté et de promouvoir le développement humain. Par ailleurs, étant donné l'élimination généralisée des restrictions d'ordre quantitatif, les tarifs restent la seule mesure envisageable pour protéger les industries nationales. Importante source de revenu pour les gouvernements de nombreux pays en développement, en particulier des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, les tarifs douaniers constituent donc à plus d'un titre un instrument de politique industrielle essentiel.

19. Depuis le début des années 90, de nombreux pays en développement ont de plus en plus tendance à compléter les négociations commerciales multilatérales menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce par des accords régionaux ou bilatéraux, notamment avec des pays et des régions développés. La conclusion de ce type d'accords avec de grands pays développés présente beaucoup d'avantages pour les pays en développement dans la mesure où ils donnent généralement un meilleur accès aux marchés que les accords multilatéraux et où ils couvrent souvent une plus vaste gamme de produits que les dispositifs traditionnels de préférences commerciales comme le Système généralisé de préférences. Par ailleurs, on s'attend généralement à ce que leur adoption entraîne de nouveaux investissements étrangers directs. D'un autre côté, les pays en développement doivent souvent, dans le cadre de leur intégration, adopter des mesures supplémentaires pour respecter les disciplines réglementaires, ce qui limite encore plus leurs capacités d'adopter un cadre réglementaire et des politiques de développement adaptés à leurs besoins.

20. Les questions relatives aux finances, aux dispositifs d'assistance et au commerce ont des conséquences directes sur l'environnement et doivent donc être pleinement prises en compte lors de l'élaboration des stratégies de développement national. Le régime juridique international concernant l'environnement et le développement durable a eu une influence aussi bien sur les politiques formulées que sur les systèmes réglementaires et institutionnels mis en place pour les faire appliquer à l'échelle nationale et infranationale. Malgré les multiples accords différents qui ont été conclus pour protéger et conserver les ressources naturelles et l'environnement, la dégradation de l'environnement demeure très préoccupante. Il importe donc d'intégrer pleinement les questions de protection de l'environnement dans les stratégies de développement national, d'autant que ce sont les pauvres qui dépendent le plus de leur milieu naturel pour pourvoir à leurs besoins quotidiens en matière d'alimentation, de santé, de revenu et de logement. Il faut aussi tenir compte de la situation particulière des pays qui, comme les petits États insulaires en développement, sont particulièrement vulnérables aux catastrophes naturelles, aux impacts négatifs de la dégradation de l'environnement et aux changements climatiques.

21. Les pays se heurtent à divers obstacles dans le cadre des efforts qu'ils déploient pour mettre en œuvre des politiques respectueuses de l'environnement. La libéralisation économique facilite des transferts de technologies et d'idées qui se traduisent par une utilisation rationnelle des ressources naturelles, des technologies de production plus propres et des stratégies de gestion écologiquement rationnelles. Toutefois, la rapidité de l'industrialisation et de la mondialisation de l'économie a contribué à la dégradation de l'environnement, en particulier dans les pays où les réglementations en matière d'environnement laissent à désirer. Même lorsque les technologies modernes sont utilisées, produire à grande échelle pour les marchés mondiaux peut être très polluant et générer d'importantes quantités de déchets. Ainsi, dans le secteur des activités extractives, l'exploitation excessive des mines et des forages a entraîné de graves dégâts environnementaux. Les activités industrielles peu réglementées ont aussi créé de graves problèmes de pollution de l'air et de l'eau. L'exploitation non durable de ressources renouvelables, par exemple celle des forêts et des pêcheries, peut aussi être aggravée par les exportations. La dégradation de bassins versants internationaux, le déclin des stocks de poissons, les pluies acides et la pollution atmosphérique régionale sont des problèmes environnementaux transfrontières qui exigent une coopération internationale. Lorsque les lignes de partage des écosystèmes ne correspondent pas aux frontières politiques, il est dans l'intérêt de tous, sur les plans économique et environnemental, de promouvoir des institutions régionales pour gérer ces écosystèmes.

22. Les pays doivent donc garder présents à l'esprit les effets qu'exercent sur les politiques nationales les facteurs mondiaux externes résultant de libéralisation financière et commerciale et de la prise en compte de l'environnement. Les politiques multilatérales dans ces domaines auront une incidence sur la capacité des pays d'opter pour le meilleur choix de politiques nationales pour assurer un développement à la fois durable et équitable.

III. Impact des engagements, des politiques et des processus internationaux sur la portée des stratégies de développement nationale et leur mise en œuvre

23. La mondialisation rapide, la libéralisation de l'économie et le jeu des forces du marché dans ce contexte ont réduit la marge de manœuvre dont on a besoin pour trouver le juste équilibre entre les priorités nationales et les obligations internationales. Les gouvernements doivent agir avec prudence, après avoir pleinement mesuré l'impact qu'ont les engagements, les politiques et les processus internationaux sur leurs priorités nationales. Ils doivent surtout parvenir à un bon équilibre entre leurs préoccupations économiques, sociales et environnementales.

24. Les flux de capitaux étrangers, y compris les flux d'aide, peuvent être bénéfiques sur le plan économique s'ils sont correctement utilisés et gérés. Dans le cas contraire, ils peuvent engendrer de nouveaux problèmes au niveau macroéconomique. Comme tous les autres flux de capitaux, ils ont tendance à faire augmenter les taux de change, ce qui peut avoir pour effet de détourner les mesures incitatives nationales des biens échangeables au profit de biens non échangeables si les prix intérieurs relatifs évoluent en conséquence. Ils peuvent aussi entraîner une hausse de l'inflation s'ils ne sont pas destinés à financer des importations mais des

dépenses de l'État ayant pour objet des biens non échangeables ou des activités nationales dans le cadre desquelles des difficultés d'approvisionnement empêchent d'accroître la production pour faire face à l'augmentation de la demande. Par ailleurs, les pays en développement craignent les répercussions négatives d'une appréciation de leur monnaie et attachent un haut degré de priorité au maintien de leurs réserves de change à des niveaux importants pour pouvoir faire face à d'éventuelles crises financières. Ainsi, les flux d'aide ne sont généralement pas utilisés de manière efficace. On observe au contraire une tendance commune à les associer à des politiques intérieures déflationnistes pour faire monter le niveau des réserves de change, à la fois pour se prémunir contre les risques d'instabilité et pour empêcher la hausse du cours de la monnaie locale. De telles mesures pourraient amoindrir la compétitivité des entreprises nationales sur les marchés extérieurs et compromettre leur viabilité. Toutefois, si les gouvernements bénéficiaires évitent ce piège et utilisent l'APD pour financer des investissements publics productifs qui contribuent à la croissance actuelle et future, il en résultera des effets positifs sur le plan macroéconomique.

25. En fait, limiter le plus possible les fluctuations du produit réel est l'une des principales difficultés auxquelles se heurtent les pays en développement dans une économie mondialisée. Il est de plus en plus difficile de recourir à une politique macroéconomique anticyclique pour atteindre cet objectif clef. Premièrement, il est extrêmement délicat de gérer des flux à court terme de capitaux étrangers volatils. Ceux-ci entraînent des cycles d'expansion et de dépression de l'économie nationale qui sont particulièrement néfastes pour sa stabilité. Deuxièmement, le recours à une politique monétaire et budgétaire anticyclique est particulièrement malaisé dans un tel contexte. Les taux d'intérêt doivent être relevés pour enrayer la fuite des fonds et pour défendre le taux de change, avec un effet procyclique sur l'économie nationale réelle. À l'inverse, il est difficile d'augmenter les taux d'intérêt lors d'un emballement causé par des afflux massifs de capitaux, car cela aurait pour effet d'en attirer encore plus. Le recours à des politiques budgétaires anticycliques lors d'un ralentissement est aussi largement entravé par le fait que les marchés financiers et les institutions financières internationales condamnent systématiquement les déficits budgétaires.

26. Il faudrait donc envisager d'avoir recours à toute la gamme des instruments réglementaires, comme les règles en matière de fonds propres, et aux autres mesures influant sur les conditions sur les marchés du crédit et des valeurs pour limiter le caractère cyclique du système financier. Ces problèmes inhérents au système sont aggravés par la pensée macroéconomique dominante, qui accorde la priorité absolue à la stabilité des prix et à la solidité des finances publiques. L'hypothèse implicite est que la stabilité macroéconomique, au sens étroit de stabilité des prix et d'équilibre budgétaire, est le meilleur moyen d'atteindre les objectifs plus larges que sont l'augmentation et la stabilisation de la croissance de la production réelle et de l'emploi, mais qu'il ne s'agit là, au mieux, que d'objectifs secondaires.

27. Cette manière de voir empêche souvent d'envisager sérieusement d'autres approches possibles. Par exemple, une conception rigide des limites des déficits budgétaires exclut qu'on tienne compte de l'argument selon lequel, en situation de surcapacité, il serait justifié de mettre en œuvre une politique de déficit budgétaire pour stimuler la demande globale et l'emploi. De même, lorsque les investissements sont peu importants, la seule manière de relancer la croissance serait d'augmenter les investissements publics par un déficit budgétaire. Cela peut se justifier si ces investissements permettent de relancer la croissance en stimulant les

investissements privés ou en améliorant les capacités productives de l'économie. Ainsi, l'orthodoxie dominante exclut aveuglément la possibilité que l'État joue un rôle plus dynamique en stimulant un processus d'accumulation de capital et de croissance animé par le secteur privé. Les problèmes susmentionnés, qui découlent de l'impact mondial des politiques des pays industrialisés, créent un environnement instable pour les pays en développement en quête d'une croissance plus forte.

28. La situation est devenue encore plus difficile du fait de l'intégration croissante des marchés financiers. Les pays en développement étant de plus en plus nombreux à libéraliser leurs finances, y compris leurs comptes de capitaux, ils sont exposés à un risque croissant d'instabilité de leur taux de change, ce qui accroît les risques encourus par les investisseurs et a sur eux un effet dissuasif. En même temps, les frais d'emprunt augmentent souvent puisque les taux d'intérêt intérieurs doivent être relevés pour maintenir les taux de change et conserver la confiance des marchés financiers. L'épargne est elle aussi volatile en raison de la part importante que représentent les flux à court terme dans l'ensemble des flux de capitaux étrangers. Ces flux à court terme provoquent aussi des bulles sur les marchés financiers et immobiliers et favorisent d'autres types d'investissements non productifs. Par ailleurs, la libéralisation des comptes de capitaux a encouragé la constitution de réserves internationales importantes qui se sont traduites par un important manque à gagner dans la mesure où il n'a pas été tiré parti de nombreuses occasions d'investissement qui auraient pu donner des taux de rendement plus importants.

29. Dans le domaine commercial, un problème majeur que connaissent de nombreux pays en développement est qu'ils n'ont pas pu pleinement recueillir les fruits des divers accords commerciaux auxquels ils sont parties. Les accords de l'OMC, en particulier dans le domaine de l'agriculture, ont limité de diverses manières et à différents degrés la capacité de nombreux pays de mener des politiques conformes à leurs objectifs nationaux. Par exemple, le retrait des subventions aux exportations de produits agricoles entraîne une augmentation du prix de ces produits sur les marchés d'exportation dont bénéficieront les pays exportateurs nets de produits agricoles. Toutefois, les pays importateurs nets verront leur factures alimentaire augmenter, et leur sécurité alimentaire s'en ressentira. Pour d'autres, en particulier les pays développés qui ont généralement davantage recours à des mesures d'aide et à des instruments protectionnistes, le risque que leurs systèmes d'aide ne soient pas compatibles avec les accords de l'OMC est bien réel.

30. Le versement de subventions a pour effet, comme les autres formes de protection, de stimuler la production qui atteint alors un niveau qui n'aurait pas été le sien autrement, quelles que soit les marchandises concernées. Cette augmentation de la production entraîne généralement, soit un accroissement des exportations, soit une réduction des importations. Dans les deux cas, les prix accusent une baisse sur les marchés internationaux. Les subventions maintiennent la production à des niveaux qui autrement ne seraient pas profitables dans les pays où elles sont appliquées, en réduisant les possibilités qu'ont d'autres pays d'exporter vers ces marchés et en déplaçant leurs exportations vers des pays tiers. C'est dans les pays industrialisés que les subventions agricoles sont les plus importantes, et leur impact est particulièrement ressenti par les agriculteurs des pays en développement.

31. Un autre problème est que les pays en développement ont souvent du mal à faire entendre leur voix dans les organisations internationales et y faire valoir leurs préoccupations lors des négociations. Le système commercial international est actuellement dépourvu de tels processus participatifs. Les pays en développement

n'ont pas les moyens de négocier efficacement. Par ailleurs, pour avoir davantage accès aux marchés, ils concluent de nombreux accords bilatéraux, régionaux et multilatéraux sans savoir quel en sera exactement l'impact sur leurs économies. Nombre de ces accords sont passés avec des pays développés, mais il existe aussi des accords commerciaux Sud-Sud. Sauf dans quelques cas, les systèmes de préférences n'ont pas donné lieu à une croissance réelle des exportations dans les pays bénéficiaires ni à un accroissement de leurs parts de marché. Bien que cela soit dû en partie aux diverses restrictions prévues par ces systèmes (qu'il s'agisse par exemple des produits couverts, des quotas ou des règles d'origine), il semble aussi que les contraintes liées à l'offre et le caractère unilatéral et non contraignant des préférences à l'OMC ont eu un impact significatif.

32. Ainsi, si l'on veut que le commerce international et les négociations commerciales internationales contribuent au développement, il importe d'améliorer la participation des pays en développement au commerce mondial et de leur permettre de profiter davantage des nouvelles possibilités de croissance dynamique qu'il offre. Il est essentiel que les politiques commerciales et les autres politiques économiques menées aux niveaux national, bilatéral, régional et multilatéral par tous les pays soient cohérentes et compatibles pour contribuer le plus possible au développement.

33. Des stratégies de développement national doivent être élaborées pour limiter le plus possible les effets négatifs de la mondialisation sur le plan social et en maximiser les effets positifs. Pour connaître une croissance économique et un développement durables, tous les pays doivent mettre efficacement en œuvre des politiques sociales bien conçues, qui pourvoient aux besoins en matière d'enseignement, d'autonomisation des femmes et de santé, créent des emplois décents et productifs et mettent en place des infrastructures de base pour l'approvisionnement en eau salubre, l'assainissement et les transports. Toutes ces politiques permettront d'éviter la marginalisation de divers groupes au niveau national. Promouvoir de façon soutenue le bon choix de politiques sociales a des effets bénéfiques à long terme dans la mesure où celles-ci sont essentiellement axées sur le développement humain. Toutefois, les pays en développement se heurtent à de nombreux obstacles lors de l'élaboration de telles politiques.

34. Les gouvernements ne disposent que de maigres ressources pour faire face aux priorités concurrentes sur le plan social que sont l'enseignement, la santé, l'approvisionnement en eau et l'assainissement, et ils doivent continuer de s'efforcer d'utiliser ces ressources avec une efficacité accrue. Les politiques sociales sont en effet une des fonctions premières de l'État et ce sont avant tout les fonds publics qui permettent de financer l'offre de services de base. Il est généralement admis que le recours à des incitations financières, en particulier pour soutenir et développer un secteur privé solide, ainsi que la nouvelle tendance à limiter le rôle dévolu à l'État, ont amoindri les capacités financières des gouvernements, ce qui s'est traduit dans de nombreux cas par une réduction de dépenses publiques pourtant essentielles pour lutter contre la pauvreté.

35. La concurrence internationale accrue pour l'accès aux marchés, aux technologies et aux investissements étrangers directs a poussé à accroître la flexibilité du marché du travail et à réduire la protection des travailleurs. Les gouvernements sont aussi davantage disposés, voire contraints, dans bien des cas, à retirer à des secteurs sociaux comme la santé, l'enseignement et les services de base des fonds publics dont ceux-ci ont pourtant tant besoin, pour les réaffecter au

financement de l'infrastructure d'appui à la production de biens à forte intensité capitalistique et technologique. Parallèlement, on attend des pays qu'ils offrent un environnement stable sur les plans commercial et social pour assurer le respect des droits de propriété et des obligations contractuelles et la protection des consommateurs. L'existence de régimes réglementaires efficaces dans les principaux secteurs économiques et sociaux favorise les investissements, réduit le coût des transactions économiques pour les investisseurs et protège les pauvres contre les fraudes et les biens et services non conformes. Garantir un accès rapide à la justice en offrant des services juridiques d'un coût abordable permet de mettre rapidement fin aux différends, aux procès ou aux poursuites injustifiées et aux autres abus juridiques dont sont souvent victimes les populations pauvres et marginalisées. Mais cela a un coût et suppose que les pays bénéficiaires prévoient les crédits nécessaires.

36. D'autre part, du fait de la libéralisation économique, les forces du marché mondial ont modifié les prix relatifs ainsi que les possibilités et les modes de consommation, ce qui a eu à son tour des répercussions sur l'emploi, les moyens de subsistance et les revenus. Inéluctablement, certains ont pâti de ce processus de changement souvent intense tandis que d'autres en ont tiré profit. Dans de nombreux pays, certains groupes de travailleurs ont souffert de la libéralisation des échanges et du transfert de la production vers des pays à bas salaires afin de réduire les coûts. Pour l'instant, ce sont surtout les travailleurs non qualifiés qui sont frappés, mais certaines catégories de travailleurs qualifiés et de cadres sont aussi touchées par des phénomènes tels que le développement du commerce de services spécialisés et l'immigration en nombres croissants de travailleurs qualifiés venant de pays en développement. Bien qu'il soit difficile d'en mesurer exactement l'impact, il est indéniable que le transfert de la production dans les pays à bas salaire a entraîné des pertes d'emploi, même dans les pays industrialisés.

37. Ceux qui ont tiré le plus grand parti de ces influences extérieures sont notamment les travailleurs associés à des entreprises multinationales florissantes et à des entreprises nationales compétitives sur le plan international et, plus généralement, tous ceux qui disposent de capitaux et d'autres avoirs, ont l'esprit d'entreprise et ont suivi une formation ou acquis un savoir-faire de plus en plus demandé. À l'inverse, ceux qui en ont pâti sont ceux qui étaient associés à des entreprises non compétitives, incapables de survivre à la libéralisation des échanges et à la concurrence des entreprises étrangères, c'est-à-dire celles qui étaient protégées auparavant par des barrières commerciales, celles qui étaient subventionnées par l'État et les petites et moyennes entreprises peu aptes à s'adapter à la libéralisation rapide de l'économie. Les producteurs appauvris de produits non exportables – ceux de l'économie informelle urbaine ou du secteur agricole – sont particulièrement vulnérables à l'afflux de produits d'importation bon marché et aux fortes fluctuations des prix relatifs et de la quantité des facteurs de production. De plus – ce qui est vrai en particulier pour les petites et moyennes entreprises –, ils ne peuvent saisir les nouvelles opportunités économiques faute de capitaux et d'accès au crédit, aux informations et aux services de vulgarisation. Les perdants, sauf dans les pays qui ont connu une croissance rapide, ont été les pauvres, les démunis, les illettrés, les travailleurs non qualifiés et les peuples autochtones, ce qui s'explique non seulement par l'impact économique direct de la mondialisation, mais aussi par ses effets indirects. De même, la mobilité croissante des capitaux, conjuguée à des taux de chômage élevés, a affaibli la position de négociation des travailleurs face aux employeurs.

38. Il faut donc renforcer le rôle des gouvernements et du secteur public. Les gouvernements doivent promouvoir des politiques propres à créer des emplois décents et à accroître les recettes fiscales sans lesquelles il est impossible de financer les dépenses sociales, de redistribuer les richesses et donc de réduire les inégalités. Les transferts sociaux présentent des avantages certains étant donné leur effet direct et rapide sur les ménages à faible revenu. Il est probable que dans certains pays, une intervention accrue du gouvernement entraînera une diminution de la croissance à court terme mais aura un effet positif à long terme.

39. Le financement externe des politiques sociales est envisageable, à condition que la dette ne compromette pas la stabilité macroéconomique. À l'échelle régionale, la coopération peut s'avérer utile lorsqu'il s'agit de régler le rôle du secteur public et du secteur privé dans les services de base (eau, électricité). À titre d'exemple, les associations régionales sont en principe mieux placées que les gouvernements pour négocier, avec les fournisseurs privés, le coût et la qualité des services commerciaux et des services d'utilité publique et l'accès à ces services. Les mécanismes de gestion des catastrophes et d'alerte rapide doivent impérativement avoir une dimension régionale ou mondiale. La coopération mondiale ou régionale peut aussi s'avérer utile lorsqu'il s'agit de promouvoir les investissements locaux et de permettre l'instauration de systèmes fiscaux plus progressifs prenant la forme de mesures concertées de lutte contre la fuite des capitaux et de contrôle des paradis fiscaux et de la concurrence fiscale, par exemple, et de mécanismes de répartition des risques, tels que l'assurance agricole internationale.

40. En augmentant l'aide, on pourrait, par exemple, appuyer des stratégies de développement national conciliant politiques sociales et développement économique dans le cadre d'une bonne gestion. Ainsi, la responsabilité de la prospérité mondiale et de la réalisation des objectifs de développement convenus au niveau international seraient mieux réparties entre pays développés et pays en développement. Comme suite à une évolution progressive, les instruments d'aide ont évolué et les projets ont fait place à des transferts de pays développés à pays en développement, prenant la forme d'une aide au financement du budget de l'État ou d'une aide à certains secteurs tels que la santé, qui incitent les gouvernements concernés à pratiquer la bonne gouvernance, à établir des budgets pluriannuels ou des cadres de dépenses à moyen terme et à réduire au maximum les risques fiduciaires.

41. Bon nombre de problèmes sociaux dépassant les frontières, les gouvernements peuvent souhaiter envisager de coordonner une politique sociale telle que celle de la santé à l'échelle mondiale ou régionale. Les initiatives et les accords régionaux et mondiaux peuvent jouer un rôle de premier plan dans le règlement des problèmes de santé. L'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce est important à cet égard, en particulier parce qu'il permet aux pays en développement de disposer de médicaments meilleur marché. On pourrait envisager de recourir à des investissements transfrontaliers pour résoudre des problèmes sociaux communs revêtant un caractère prioritaire, notamment pour produire des médicaments génériques.

42. Les engagements, politiques et processus internationaux influent considérablement sur les perspectives de réalisation des objectifs de développement durable. À ce titre, par exemple, la communauté internationale doit prendre des mesures pour remédier aux changements climatiques, notamment pour réduire les émissions des gaz à effet de serre, mais la réduction de ces émissions et l'adaptation aux effets des changements climatiques posent des problèmes tant aux pays

développés qu'aux pays en développement. Ces pays, qui ont des revenus très inférieurs à ceux des pays développés et un taux d'émission par habitant six fois moindre que celui des pays industrialisés et ont du mal à augmenter leur croissance économique et à améliorer la qualité de vie de leur population, soulignent souvent l'importance du principe des responsabilités communes mais différenciées en ce qui concerne les changements climatiques. Des techniques non polluantes et des mesures d'utilisation rationnelle de l'énergie peuvent contribuer à la fois à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à augmenter la croissance économique des pays développés et en développement, mais ces techniques sont souvent onéreuses. Pour atteindre les objectifs de développement durable, il faut des mécanismes novateurs qui permettent de financer et de transférer des technologies propres dans les pays en développement et d'investir suffisamment dans la recherche-développement.

43. Lorsqu'elle a examiné la question des changements climatiques à ses quatorzième et quinzième sessions, la Commission du développement durable a souligné que les pays développés et les pays en développement devaient prendre des mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets. À cette fin, les pays doivent collaborer pour : mobiliser des investissements et transférer les technologies appropriées; promouvoir la réforme des marchés et des politiques visant à empêcher les distorsions de prix; renforcer les capacités et assurer la diffusion des informations appropriées. Il faudrait soutenir activement les efforts déployés par les pays en développement dans ce domaine à l'aide de mécanismes tels que le Fonds pour l'environnement mondial. Recourir à des approches faisant appel au jeu de l'offre et de la demande, telles que le Mécanisme pour un développement propre, pourrait en outre aider à mobiliser des investissements dans les énergies moins polluantes.

44. Il faudrait, chaque fois que possible, s'efforcer de combiner la réduction des émissions de gaz à effet de serre, les objectifs locaux de protection de l'environnement, tels que l'amélioration de la qualité de l'air et la préservation des forêts et des terres, et la réalisation des objectifs généraux de développement durable. Les mesures propres à améliorer l'efficacité de la production et de l'utilisation de l'énergie dans l'industrie peuvent par exemple réduire les émissions de dioxyde de carbone et d'autres produits nuisibles tout en contribuant au développement industriel et économique. L'adoption de mesures qui incitent énergiquement à gérer durablement les forêts peut aussi avoir des effets bénéfiques sur l'environnement aux niveaux local et mondial. Il faudrait aussi diffuser les informations nécessaires pour que chacun modifie ses habitudes de consommation, de façon à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

45. En accordant une plus grande priorité à l'adaptation aux effets des changements climatiques, les pays développés et en développement peuvent contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable. Selon le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, les pays en développement, en particulier ceux à faible revenu, sont parmi les plus vulnérables aux effets des changements climatiques car ils n'ont pas les moyens d'y faire face. Les autres pays peuvent les aider à améliorer leur capacité de résistance et d'adaptation en leur fournissant des ressources techniques et financières.

46. Avec la mondialisation, les pays en développement sont devenus plus tributaires des marchés d'exportation, en particulier de ceux des pays développés. Comme le consommateur se préoccupe de plus en plus de la sécurité des produits

alimentaires et autres et de l'impact de leur production sur l'environnement, les producteurs font face à de nouvelles exigences. Les nouvelles prescriptions en matière d'environnement, de santé et de sécurité sanitaire des produits alimentaires sont de plus en plus strictes, nombreuses, complexes et interdépendantes. Leur application présente de sérieuses difficultés mais constitue aussi une occasion de renforcer la compétitivité des produits d'exportation et d'adopter, au niveau national, des méthodes de production et des habitudes de consommation durables, comme en témoigne l'expansion rapide des marchés de produits biologiques, qui ont connu ces dernières décennies un taux de croissance mondiale de plus de 12 %, beaucoup plus élevé que ceux des autres produits agricoles. De façon générale, les produits, les services et les méthodes de production écologiques suscitent un intérêt accru, car ce sont des marchés d'avenir. Les normes et les systèmes d'étiquetage que le secteur privé adopte de sa propre initiative ne relèvent pas des disciplines de l'OMC, visant à assurer la transparence, la non-discrimination et l'équivalence. Ces dernières années, l'augmentation du prix des combustibles fossiles et le renforcement des politiques destinées à faire face aux changements climatiques ont entraîné dans un certain nombre de pays une croissance rapide du marché des biocarburants, dont certains pays en développement pourraient tirer un profit considérable, mais les incidences de la croissance de la demande de biocarburants sur la sécurité de l'environnement et de l'alimentation doivent être mieux comprises.

47. Les forces du marché générées par la mondialisation ont poussé les pays en développement à adopter des politiques de croissance, sans guère se soucier de leurs conséquences sociales et de leur impact sur l'environnement. Il faut rétablir l'équilibre entre les politiques économiques et les politiques sociales. Des investissements soutenus et prolongés dans les secteurs sociaux porteront leurs fruits, mais encore faut-il que les gouvernements privilégient les résultats à long terme plutôt que les bénéfices à court terme et bénéficient pour cela du plein appui de la communauté internationale.

IV. Le rôle de l'ONU dans l'élaboration de stratégies efficaces de développement national

48. L'ONU contribue de façon décisive à promouvoir des politiques mondiales offrant de meilleures perspectives de développement aux pays et ceux-ci demandent de plus en plus à l'Organisation de les conseiller pour faire face à la mondialisation et à d'autres problèmes internationaux. Le système des Nations Unies continue aussi de jouer le rôle capital de fédérateur qu'est le sien, en fixant des règles et des normes et en aidant les pays à les appliquer aux niveaux mondial, régional, national et local, et il fournit aux États Membres le cadre dans lequel ils peuvent se mettre d'accord sur les objectifs de développement à atteindre au niveau international. L'ONU doit jouer un rôle plus actif dans ce contexte en aidant les gouvernements, en rassemblant les parties prenantes, en plaidant pour l'adoption de règles et de normes internationales et en fournissant l'assistance et les conseils techniques nécessaires pour renforcer les institutions. Les objectifs internationaux, qui ont été fixés aux conférences et réunions au sommet organisées sous son égide, fournissent aux pays le cadre global sur lequel ils peuvent fonder leurs stratégies nationales de développement. L'ONU considère qu'il appartient aux pays de définir ces stratégies

en fonction de leurs priorités et de les appliquer. Ses notes de politique générale¹ pourraient les aider à cet égard.

49. Les gouvernements devraient savoir exactement de quelles règles et de quelles normes ils doivent tenir compte lorsqu'ils élaborent leurs politiques nationales en fonction de leurs priorités. Tout en les aidant à élaborer leurs stratégies de développement, l'ONU doit veiller à ce qu'ils aient une certaine marge de manœuvre pour y définir les politiques grâce auxquelles ils doivent pouvoir atteindre les objectifs de développement convenus au niveau international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement. Cette observation vaut aussi pour ses activités opérationnelles au niveau national. Sans une base institutionnelle et politique adéquate, la plupart des pays en développement, en particulier les moins développés, ne seront pas en mesure de tenir leurs engagements internationaux. Plus important encore, les pays en développement, en particulier les plus pauvres, doivent être correctement représentés dans les instances internationales où les règles et les normes sont établies. À cet égard, l'ONU fournit le cadre mondial, régional et sous-régional où tous les pays, en particulier les pays en développement, peuvent examiner ensemble ce à quoi engage l'accèsion à un instrument international. Vu l'importance croissante des initiatives régionales et interrégionales, l'ONU doit aider les pays à y participer activement tout en établissant des liens fonctionnels et cohérents avec le système multilatéral.

50. Actuellement, de nombreux autres acteurs, tels que les organisations non gouvernementales, les fondations et le secteur privé, sont parties prenantes au développement et la présence des donateurs bilatéraux dans les pays s'intensifie. Par ailleurs, les pays doivent à la fois adhérer à de nombreux accords et traités internationaux et adapter leur politique de développement à leurs priorités. Dans ce nouveau cadre de développement – où de nombreux acteurs fournissent des contributions très variées au développement –, l'ONU doit utiliser plus efficacement les capacités dont elle dispose pour élaborer des politiques et des règles. Elle peut aider les pays au moyen d'analyses d'incidence sur les politiques qui leur permettraient d'évaluer l'impact des accords internationaux – bilatéraux, régionaux ou multilatéraux – sur leurs stratégies de développement et de faire le point des avantages et des inconvénients qui résulteraient pour eux de leur adhésion à ces accords et qui leur indiqueraient les domaines dans lesquels ils pourraient négocier. Ces analyses compléteraient les notes de politique générale et aideraient les pays à résoudre les problèmes que ces accords posent pour leur économie.

V. Conclusions et recommandations

51. La capacité de planifier et le niveau de participation des États influenceront sur les résultats des processus décrits ci-dessus. La mise en œuvre des stratégies nationales de développement nécessitera des ressources financières, humaines et intellectuelles importantes. La rareté relative de ces ressources affecte la participation des parties prenantes à toutes les phases du processus vu le coût d'opportunité apparemment élevé de cette participation, qui oblige notamment à avoir une connaissance approfondie des instruments internationaux. Il importe tout autant d'avoir la compétence requise pour participer efficacement à la négociation de ces instruments et de bien comprendre l'impact qu'ils sont

¹ Voir <http://esa.un.org/techcoop/policyNotes.asp>.

susceptibles d'avoir au niveau national. Les partenaires de développement, notamment les entités du système des Nations Unies, peuvent aider les pays à cet égard. Ils doivent donc bien les connaître pour les aider à peser le pour et le contre et leur éviter de prendre des risques. Le présent rapport a souligné quelques-uns des principaux domaines où les processus, règlements et régimes internationaux risquent d'influer sur la prise des décisions au niveau national.

52. Les recommandations ci-après qui sont présentées à l'Assemblée générale ont pour but de faciliter l'élaboration de stratégies nationales adaptées aux besoins nationaux, en tenant compte des divers processus et normes internationaux :

Au niveau national

- De nombreux pays en développement complètent de plus en plus les négociations commerciales multilatérales à l'OMC par des accords régionaux ou bilatéraux, notamment avec les pays développés. Ils doivent bien comprendre toutes les incidences de ces accords sur leurs économies.
- Il importe de développer les capacités institutionnelles à long terme afin de donner aux organismes locaux de recherche et de formation les moyens de donner des conseils fiables aux décideurs et de former les futurs négociateurs et analystes. À cet égard, il faut aider les pays à se faire mieux entendre et à mieux participer à la conduite des affaires mondiales et à la définition des règles applicables.
- Les pays en développement doivent s'assurer que l'aide publique au développement se traduit par une augmentation des investissements publics, de préférence là où il y a des pénuries et des engorgements de production et là où les systèmes de distribution existants sont socialement inadéquats.
- Pour réduire les fluctuations de la production réelle, il faut envisager d'utiliser tout l'éventail des instruments réglementaires, notamment les règles en matière de fonds propres, et d'appliquer d'autres mesures touchant l'encadrement du crédit et les marchés des actifs.
- Le secteur public reste essentiel pour ce qui est de financer les services de base de tous les pays, d'y investir et d'intégrer les politiques sociales, économiques et environnementales aux fins d'une bonne gouvernance. Il faut aussi appuyer pleinement les gouvernements chaque fois que nécessaire et les encourager à promouvoir des initiatives régionales et mondiales qui leur permettent de faire face aux problèmes sociaux.

Au niveau international

- Les pays développés et/ou les donateurs doivent adapter leur appui global aux stratégies de développement, aux institutions et aux procédures des pays bénéficiaires. Les donateurs doivent aussi harmoniser leur action en mettant en œuvre des accords conjoints et en simplifiant les procédures afin de réduire les doubles emplois et d'augmenter la transparence.
- Il faut résoudre les problèmes liés aux incidences des nouvelles prescriptions en matière d'environnement, de santé et de sécurité sanitaire

des produits alimentaires sur l'accès des pays en développement aux principaux marchés d'exportation.

- Les nouveaux instruments d'aide doivent viser à soutenir le développement social. On peut par exemple utiliser l'aide au financement du budget de l'État ou de secteurs déterminés pour financer les transferts sociaux.
- S'agissant des pays pauvres très endettés qui ont reçu une aide dans le cadre de l'initiative prise en leur faveur mais qui ont besoin de ressources supplémentaires pour financer leur développement, il faut promouvoir une politique responsable en matière de prêts et subordonner la composante dons de ces prêts à la capacité de remboursement.

Rôle de l'ONU

- Lorsqu'elle aide les pays à élaborer leurs stratégies de développement, l'ONU doit veiller à ce qu'ils aient une marge de manœuvre pour concevoir les politiques devant leur permettre d'atteindre les objectifs de développement convenus au niveau international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement. Cela vaut aussi pour ses activités opérationnelles au niveau national.
- L'ONU peut aussi fournir le lieu d'échange régional et sous-régional où tous les pays, en particulier les pays en développement, peuvent examiner ce à quoi engage l'accession à un instrument international. Étant donné l'importance croissante des initiatives régionales et interrégionales, elle doit aider les pays à y participer activement tout en établissant des liens fonctionnels et cohérents avec le système multilatéral.
- L'ONU peut aider les pays au moyen d'analyses des incidences sur les politiques qui leur permettraient d'analyser l'impact des accords internationaux sur leurs stratégies de développement et d'étudier les moyens d'y faire face. Idéalement, ces stratégies devraient tenir compte du rôle distinct, quoique interdépendant, que jouent divers acteurs tels que le secteur privé et la société civile aux niveaux national et international. Les acteurs du développement, notamment l'ONU, doivent aider les pays en développement à analyser les incidences de ces accords pour qu'ils puissent en retirer des avantages.